Pizzaïolo

RÉF | 7850

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

En fin de formation, vous pouvez choisir de : - Ouvrir votre propre établissement; - Travailler comme employé dans un établissement de restauration commerciale de type pizzerias, brasseries, snacks ou restaurants; - Vous perfectionner dans une technique propre à l'alimentation.

Programme

- **Cours professionnels :**

  Introduction (métier, histoire, culture, ingrédients, matériels, qualité, hygiène, sécurité et environnement); Fabrication des pizzas (pâtes et garnitures); Réalisation des produits annexes (salés et sucrés); ,Vente et service d'une commande; Gestion spécifique liée à une pizzeria.

- **Cours de Gestion :**

  Esprit d'entreprendre; Création d'entreprise; Législation; Stratégie commerciale; Gestion commerciale; Comptabilité; Fiscalité; Plan financier.

  Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

- **Pratique Professionnelle :**

  Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

  - **Convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un **délégué à la tutelle**.
  - Contrat de travail
  - Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

  Peuvent être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession, les auditeurs :

  - Titulaires d'un certificat d'apprentissage dans la profession

- Titulaires d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession
- Occupés ou ayant été occupés dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

1 an

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début

Septembre

Coût

325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;

OU CESI;
OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);
OU Certificat d'apprentissage;
OU Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.
Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.
Pour ce faire, il y lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :
- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.
Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- 4 au 8 mai - e-Tour des métiers (portes ouvertes virtuelle), rencontrez les formateurs de l'efp et découvrez plus de 85 métiers en ligne.
- Venez discuter de votre avenir, découvrez la diversité des formations proposées lors de la Journée portes ouvertes le 25 avril 2021.
- La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.
- Plus d'informations concernant les inscriptions ?
- Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle (voir les permanences).

efp / SFPME- Chef d'Entreprise

Organisme

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation